



# COMMUNE DE CHAMPAGNEY

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL NUMERO 2-2020

DU 03 JUILLET 2020 A 20 H 00

**Présents** : MM Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, Claude JOSSERAND, Mme Maryvonne LANAUD, Mme Stéphanie LEROY, MM Olivier PARIS, Martial PIOT, Mme Bénédicte VERNE, M Pierre VERNE.

**Secrétaire de séance** : Mme Bénédicte VERNE

### INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme Maryvonne LANAUD, la plus âgée des membres présents du conseil municipal, qui a déclaré les membres du conseil municipal installés dans leurs fonctions, après avoir fait l'appel nominal des élus. Mme Bénédicte VERNE a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

### ÉLECTION DU MAIRE

Elle a ensuite invitée le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Elle rappelle que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu. Pour la constitution du bureau, le conseil municipal désigne deux assesseurs : MM Noël BARBIER et Gilles BURÉ.

La doyenne présente un candidat pour le poste de maire : Pierre VERNE. Elle a fait l'appel de chaque élu afin de procéder au vote. Résultat du 1<sup>er</sup> tour : 1 voix pour Martial PIOT et 10 voix pour Pierre VERNE. Monsieur Pierre VERNE a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

### FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Sous la présidence de monsieur Pierre VERNE élu maire, 3 adjoints sont proposés. Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire. Le CM à l'unanimité a fixé à 3 le nombre des adjoints.



# COMMUNE DE CHAMPAGNEY

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL NUMERO 2-2020

DU 03 JUILLET 2020 A 20 H 00

### ÉLECTION DES ADJOINTS

Pour l'élection du 1<sup>er</sup> adjoint, le maire présente un candidat : M Martial PIOT. Résultat du 1<sup>er</sup> tour : 1 voix pour Noël BARBIER et 10 voix pour Martial PIOT. Monsieur Martial PIOT a été proclamé 1<sup>er</sup> adjoint et a été immédiatement installé.

Pour l'élection du 2<sup>ème</sup> adjoint, le maire présente un candidat : M Noël BARBIER. Résultat du 1<sup>er</sup> tour : 9 voix pour Noël BARBIER et 2 voix pour Olivier PARIS. Monsieur Noël BARBIER a été proclamé 2<sup>ème</sup> adjoint et a été immédiatement installé.

Pour l'élection du 3<sup>ème</sup> adjoint, le maire présente un candidat : M Olivier PARIS. Résultat du 1<sup>er</sup> tour : 1 voix pour Pascal AUVERNOIS, 1 voix pour Claude JOSSERAND et 9 voix pour Olivier PARIS. Monsieur Olivier PARIS a été proclamé 3<sup>ème</sup> adjoint et a été immédiatement installé.

### LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

Lors de la 1<sup>ère</sup> réunion du conseil municipal, le maire a lu la charte de l'élu local.

### DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS :

- **Garant forêt :**  
MM Noël BARBIER, Claude JOSSERAND, Martial PIOT
- **FNCOFOR (Fédération Nationale des Communes Forestières) :**  
MM Noël BARBIER, Pascal AUVERNOIS (suppléant)
- **Correspondant défense :**  
M Gilles BURÉ
- **Commission des impôts :**  
Gilles BURÉ, Noël BARBIER, Maryvonne LANAUD, Olivier PARIS, Claude JOSSERAND, Pascal AUVERNOIS, Stéphanie LEROY, Bénédicte VERNE, Patrick EMERY, Ginette GOMMERET, Sylvain DUTARTRE, Odile RESSY, Pierre DURIN, Julien GRANDADAM, Stéphane DUREY, Emmanuel DZIURA, Gilbert PAVESI, Claude LANCE, Claire THARY, Nathalie BUZONIE, Laetitia TOILLON, Boris VERNE, Fabien DUTARTRE, Alain LAMBERT



# COMMUNE DE CHAMPAGNEY

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL NUMERO 2-2020

DU 03 JUILLET 2020 A 20 H 00

### ÉLECTIONS DÉLÉGUÉS

- **S.I.A.E.R (Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Espace Rural) :**  
MM Patrick EMERY et Noël BARBIER
- **S.I.E. (Syndicat Intercommunal des Eaux) :**  
MM Pierre VERNE et Claude JOSSERAND et Mme Maryvonne LANAUD (suppléant)
- **SIDEC (Syndicat Intercommunal Départemental d'Électricité et Communication) :**  
M Pascal AUVERNOIS

### DEMANDE DE SUBVENTION FORESTIÈRE

Pour permettre la réalisation de travaux de reboisement dans les parcelles 62 et 63, le maire propose de solliciter une subvention au PDR (programme de développement rural) B-FC (Bourgogne-Franche-Comté), le CM à l'unanimité décide de solliciter l'octroi de cette subvention. L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance à 21 h 00.